



HORIZON 2020

**Programme-cadre européen
pour la recherche et innovation**

**Matinée d'information sur
l'Efficacité Energétique:
les appels 2018-2019
Paris, le 3 octobre 2017**



*Margot Pinault
Commission européenne
Direction générale de l'Energie
Efficacité énergétique*

HORIZON 2020



European
Commission



Le contexte européen en matière d'efficacité énergétique dans le cadre des politiques pour l'énergie et le climat



POURQUOI PRIVILEGIER L'EFFICACITE ENERGETIQUE?



- *L'énergie la moins chère et la plus propre est celle qu'il ne faut ni produire, ni utiliser.*



- *L'efficacité énergétique doit être considérée comme une source d'énergie à part entière, représentant la valeur de l'énergie économisée.*
- *Une source d'énergie la plus universellement disponible.*

Efficacité énergétique représente le meilleur rapport coût-efficience pour atteindre les objectifs de L'Union de l'énergie

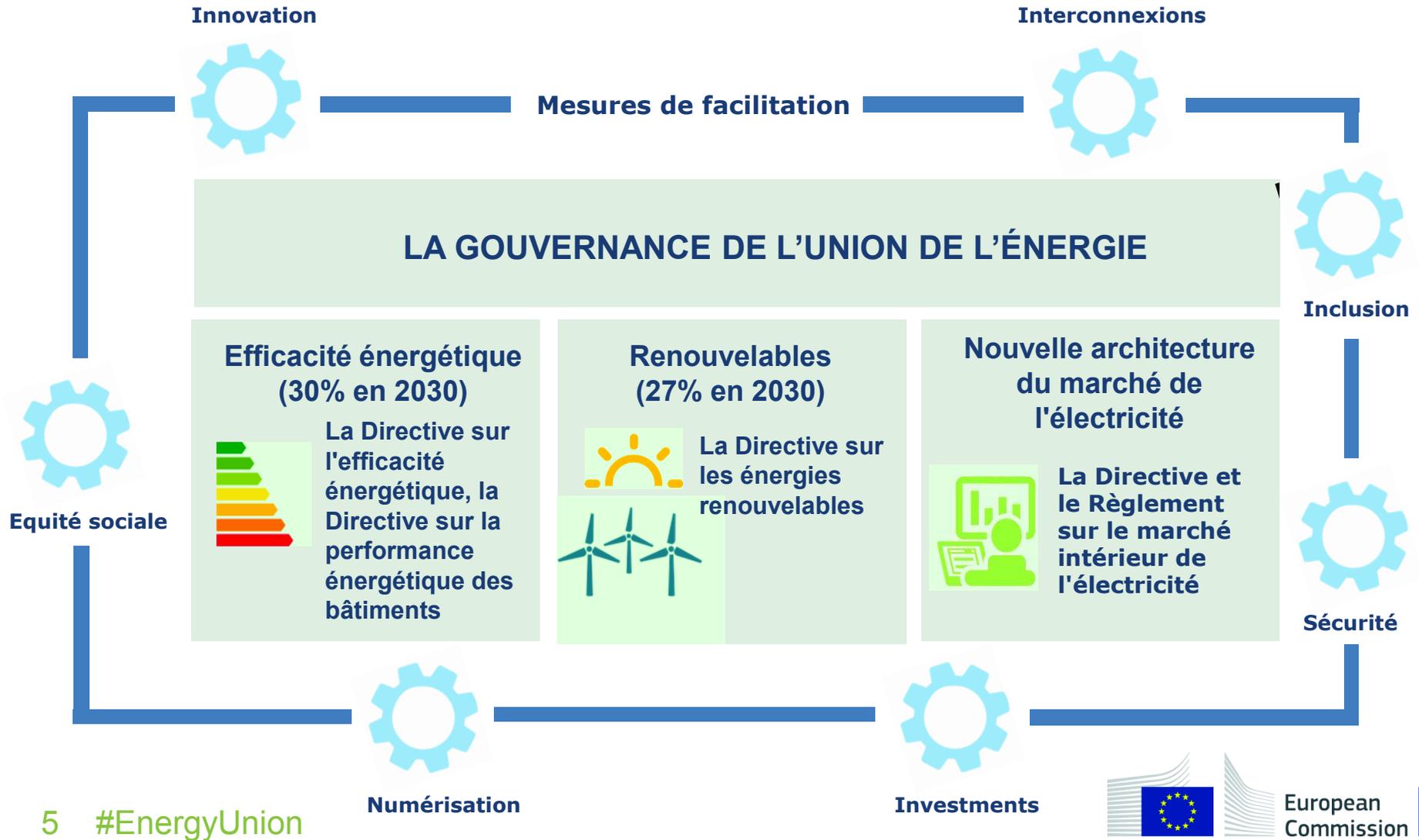
L'Union de l'énergie est l'une parmi 10 priorités de la Commission Junker



Climat (Accord de Paris)



Une énergie propre pour tous les Européens (paquet de mesures législatives et non-législatives)





European
Commission



PROPOSITION DE RÈGLEMENT SUR LA GOUVERNANCE DE L'UNION DE L'ÉNERGIE



UNE GOUVERNANCE ROBUSTE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE L'UNION DE L'ÉNERGIE

CONSEIL EUROPÉEN D'OCTOBRE 2014

" Un système de gouvernance fiable et transparent, **sans charges administratives superflues**, sera mis au point pour contribuer à ce que l'UE atteigne **les objectifs de sa politique énergétique**; ce système de gouvernance, qui offrira la souplesse nécessaire aux États membres et respectera pleinement la liberté de ces derniers de déterminer leur propre bouquet énergétique "

CONSEIL ÉNERGIE DE NOVEMBRE 2015

" Les volets relatifs à **la planification et à l'établissement de rapports**, actuellement distincts, seront **rationalisés et regroupés** "

" [...] un suivi systématique **d'indicateurs clés** permettant de mettre en place un système énergétique abordable, fiable, compétitif, sûr et durable "

"[...] **facilitera la coordination** des politiques énergétiques nationales et favorisera la **coopération régionale** entre États membres "

RÉSUMÉ DU PROCESSUS DE GOUVERNANCE

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA GOUVERNANCE DE L'UNION DE L'ÉNERGIE

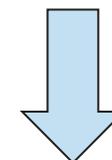
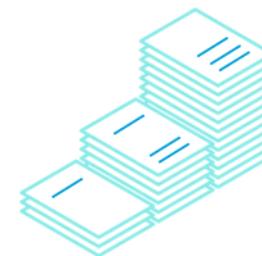
**Plans Nationaux Intégrés en matière d'Énergie et de Climat
(2021 à 2030)**

(préparation en amont de 2020)

Rapport d'avancement nationaux
(à partir de 2021, tous les deux ans)

Suivi de la Commission européenne
(État de l'Union de l'énergie)

Simplification:



**1 Plan
1 Rapport
1 Surveillance**

CONCLUSIONS

COMMENT LA GOUVERNANCE PERMET D'AMÉLIORER LA PRÉDICTIBILITÉ POUR LES INVESTISSEURS ET LA COMPÉTITIVITÉ

Horizon temporel des plans nationaux (2030 et après)

Le cadre général des plans offrira **aux investisseurs une meilleure visibilité** et description claire des politiques et des projections

La base analytique robuste et la **coopération régionale** rendront les plans crédibles et cohérents

Le processus itératif assurera un niveau d'ambition élevé

L'analyse de l'avancement par la Commission européenne garantira la transparence et l'atteinte des objectifs

Les consultations permettront la participation des acteurs du secteur, y compris l'industrie, dans la définition des priorités nationales





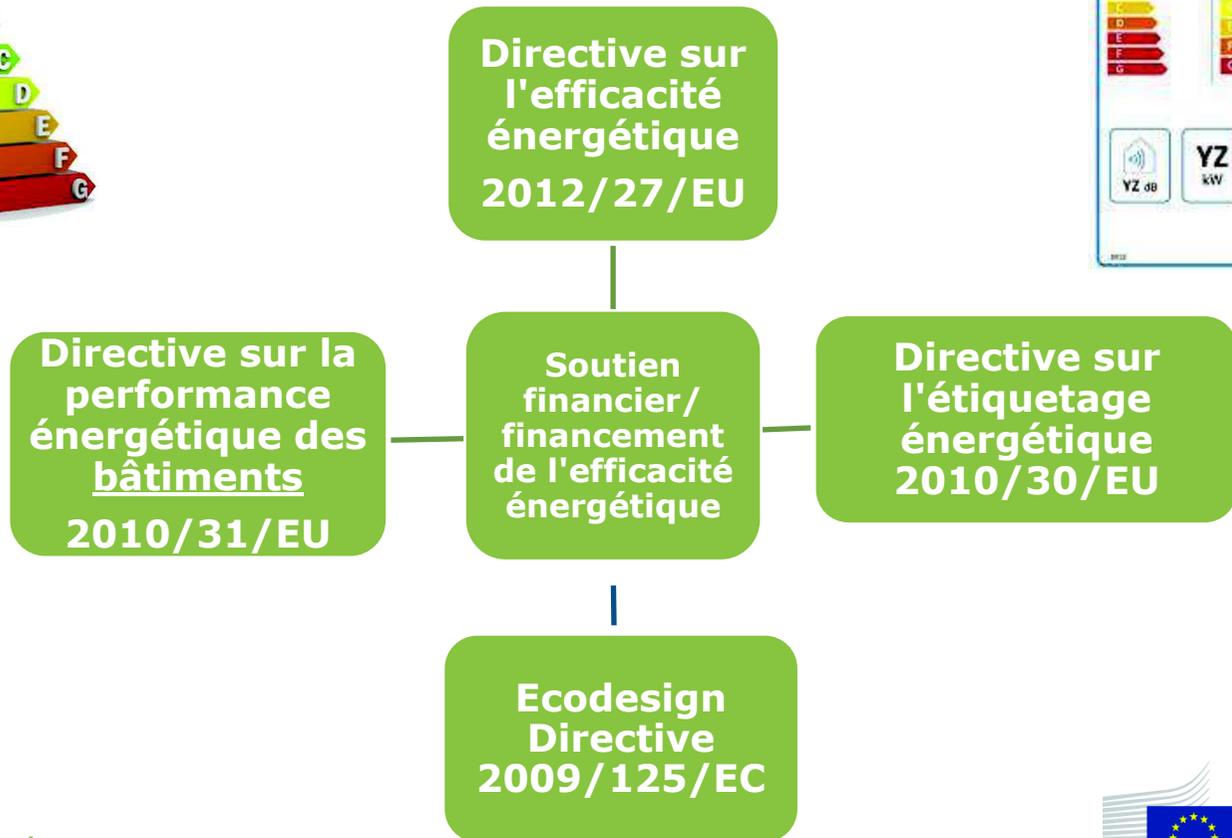
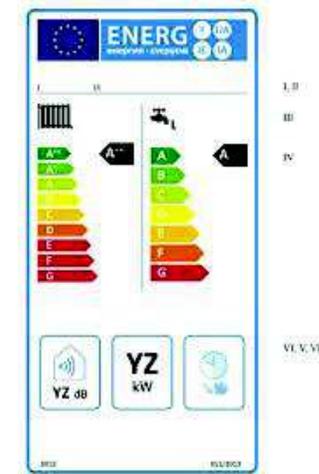
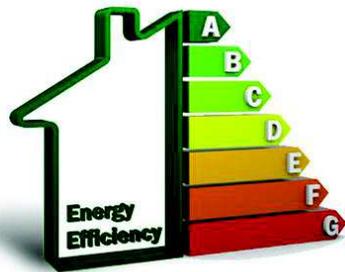
European
Commission



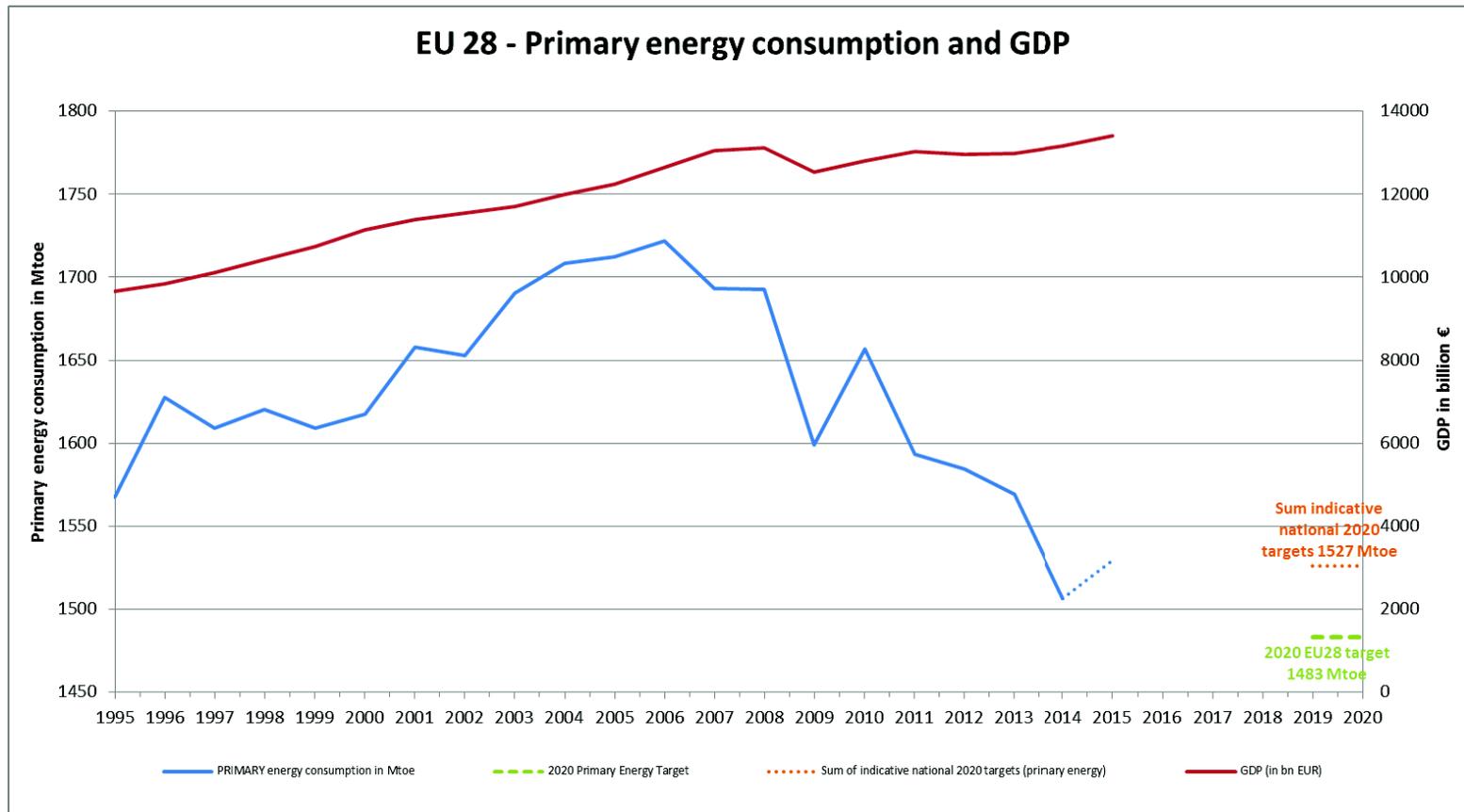
Effacité énergétique & Performance énergétique des bâtiments

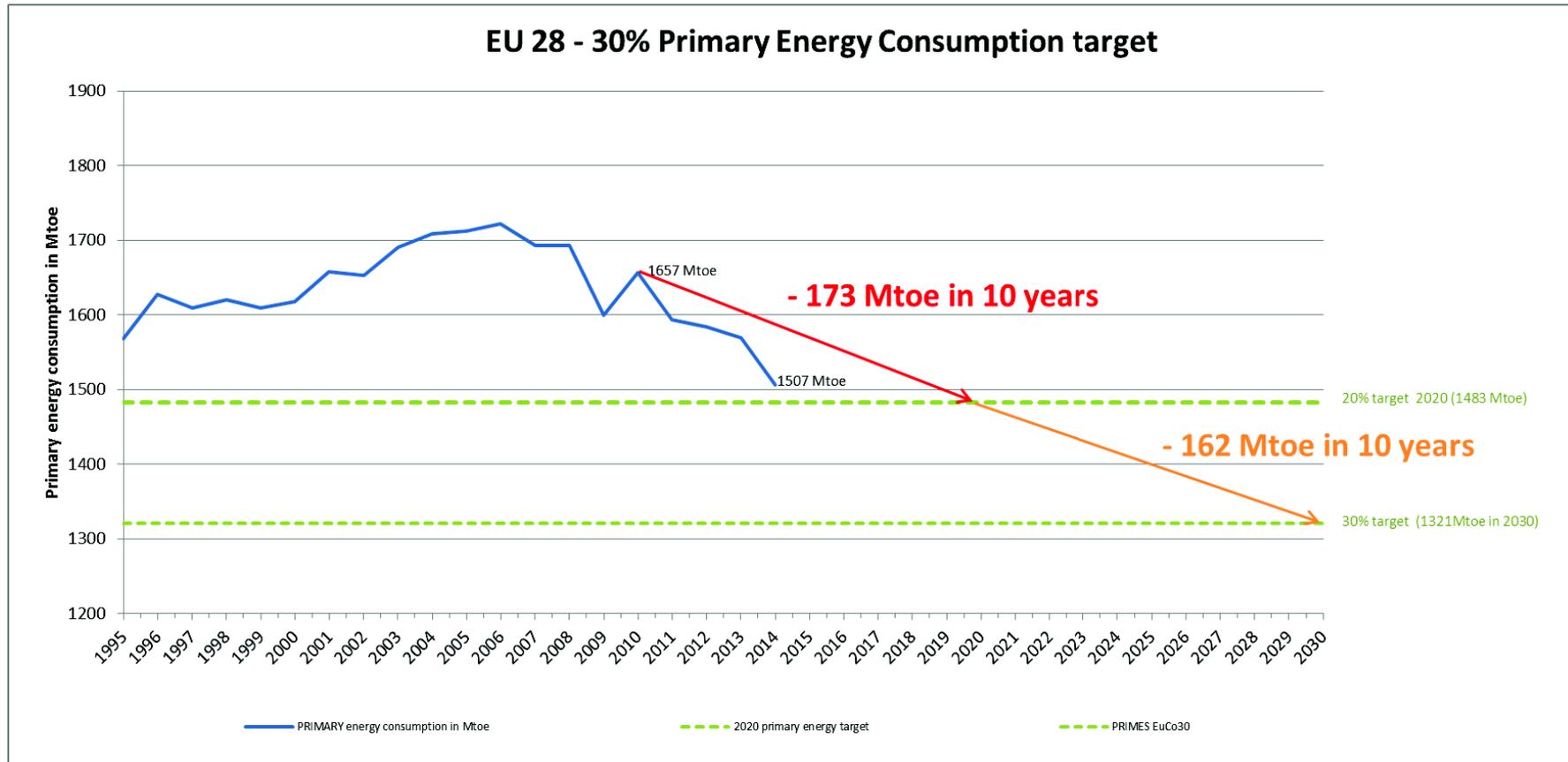


Efficacité énergétique- cadre législatif

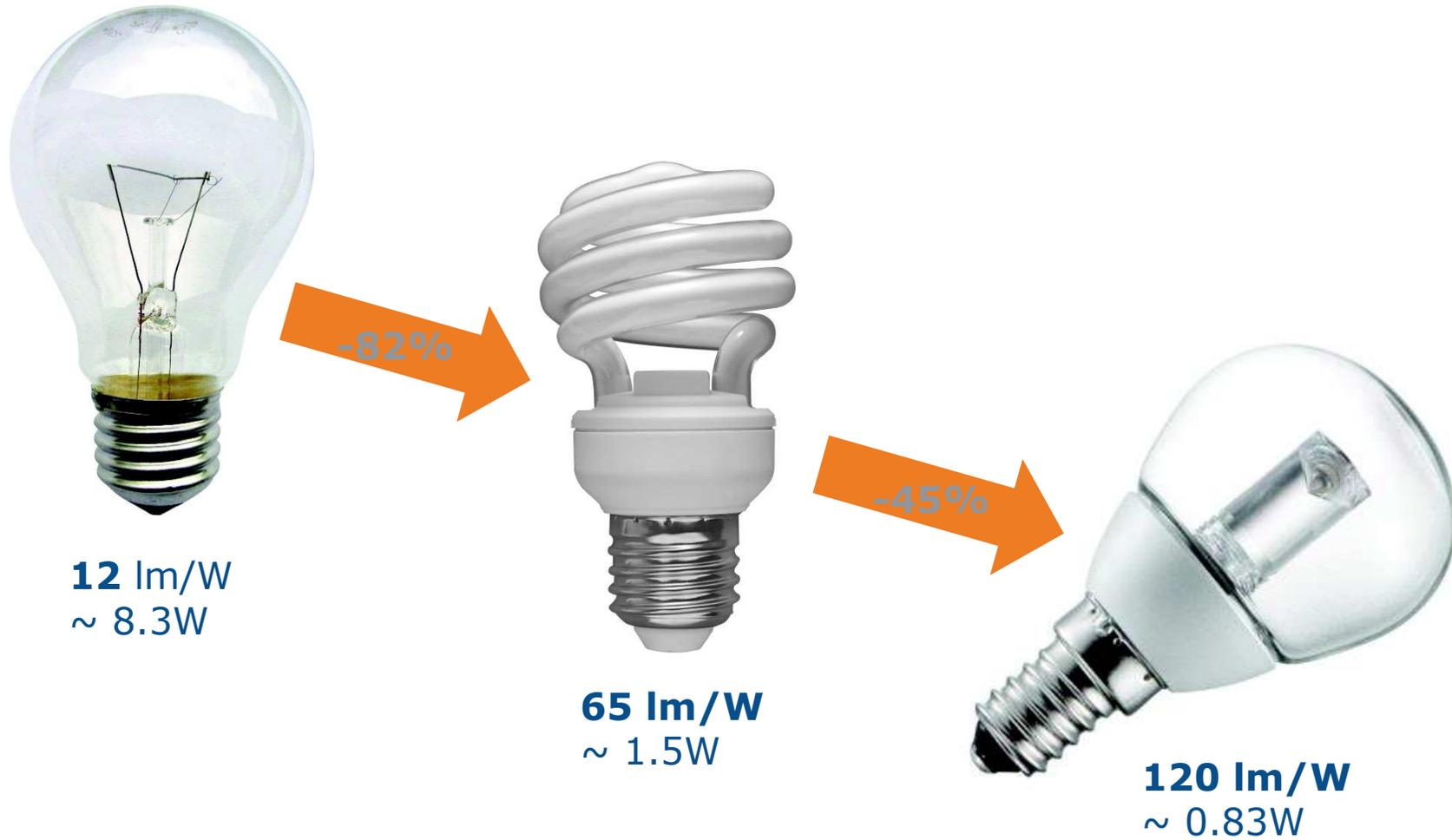


Ce n'est pas un rêve...





Avons-nous besoin de nouvelles politiques?



Conclusions de la révision législative en vue de 2030: *Une énergie propre pour tous les Européens – Efficacité Energétique*

1. **Le défi se trouve dans la rénovation des bâtiments**
2. **Financement** joue un rôle plus important
3. **La transition énergétique** passera par **la révolution numérique** dans le secteur énergétique y compris dans le bâtiment:
 - a) Stimuler les économies d'énergie par le changement du comportement
 - b) Les méthodes d'évaluation et de mesure de performance énergétique plus précises pour garantir les économies d'énergie- créer de nouveaux business
 - c) Participation active du bâtiment dans le système énergétique optimisant l'utilisation de l'énergie dans le bâtiment et dans le système énergétique

Efficacité énergétique

ATTEINDRE L'OBJECTIF DE 30% D'EFFICACITE ENERGETIQUE POUR 2030



Directive sur l'efficacité énergétique

L'objectif contraignant de **30%** d'efficacité énergétique pour 2030

(ce qui permettra: 12% de réduction d'importations du gaz; économies de € 70 milliards d'importations d'énergies fossiles)

Prolongation au-delà de 2020 des obligations en matière d'économies d'énergie (1.5%/an) + renforcement de la dimension sociale*

* Une partie de cette obligation doit être réalisée pour soutenir les ménages subissant la 'pauvreté énergétique



Directive sur la performance énergétique des bâtiments

Stratégies de rénovation des bâtiments à long terme:

objectif 2050- 'décarbonner' l'ensemble du parc immobilier en Europe

Encourager les nouvelles technologies d'énergie propre et les **technologies numériques** pour assurer le fonctionnement efficace du bâtiment:

- Systèmes de commande/ gestion automatique- une alternative aux inspections physiques;
- Déploiement des infrastructures pour la mobilité électrique (points de chargement VE);
- Indicateur **d'intelligence de bâtiment** pour évaluer la maturité technologique du bâtiment lui permettant d'interagir avec ses occupants, les réseaux énergétiques et de s'autogérer de manière efficace.



Eco-design (Eco-conception) Plan de Travail 2016-2019

- La liste de nouveaux groupes de produits
- Introduction de la dimension 'économie circulaire' dans les dispositions éco-conception
- Indication sur les accords industriels volontaires

L'objectif de 30% de réduction de la consommation de l'énergie en 2030 (Articles 1 et 3 DEE)

Quels sont les impacts positifs comparant avec le niveau d'objectif de 27%?



**Croissance
durable**

Jusqu'à 400,000 plus
d'emplois en 2030

Jusqu'à 0.4% de
croissance du PIB en 2030
(~ 70 milliards €)

Quels sont les impacts positifs de toutes les mesures du paquet 'énergie'?



**Croissance
durable**

Jusqu'à 900,000 plus
d'emplois en 2030

Jusqu'à 1% de croissance
du PIB en 2030
(~ 190 milliards €)

Le financement intelligent pour des bâtiments intelligents (Smart Finance for Smart Buildings)

Lier la réglementation et le développement des financements



Pilier I: utilisation plus efficace des fonds publics

Lever les fonds privés par les
fonds publics
- création des plateformes de
financement en faveur de
l'efficacité énergétique et des
énergies renouvelables au
niveau national ou régional



Pilier II: regroupement et assistance au développement de projets

Renforcer les mécanismes
d'aide au développement de
projets au niveau de l'Ue
- guichets uniques spéciaux
locaux ou régionaux



Pilier III: réduction des risques

Développer le cadre pour des
produits de financement pour
les bâtiments à énergie durable
et la création d'un marché
secondaire (de refinancement)
pour accroître la participation
des capitaux privés.



European
Commission



Transition numérique dans le secteur de l'énergie

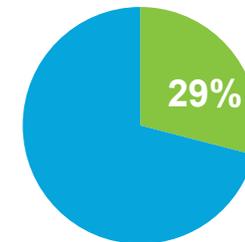


La transition vers un système énergétique décarboné et décentralisé sera possible grâce aux TIC et la nouvelle économie des données

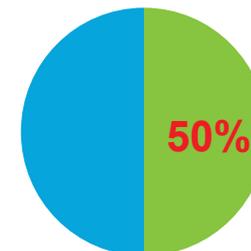


La part des énergies renouvelables dans l'électricité en Europe

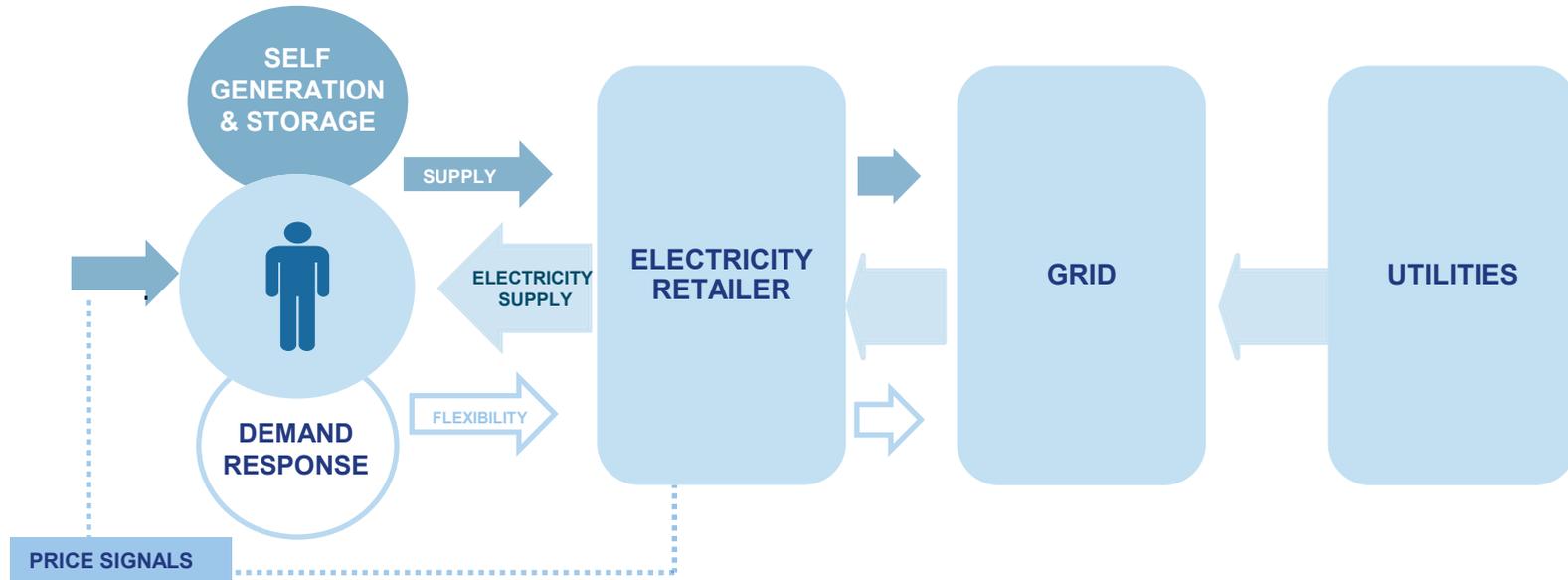
2014



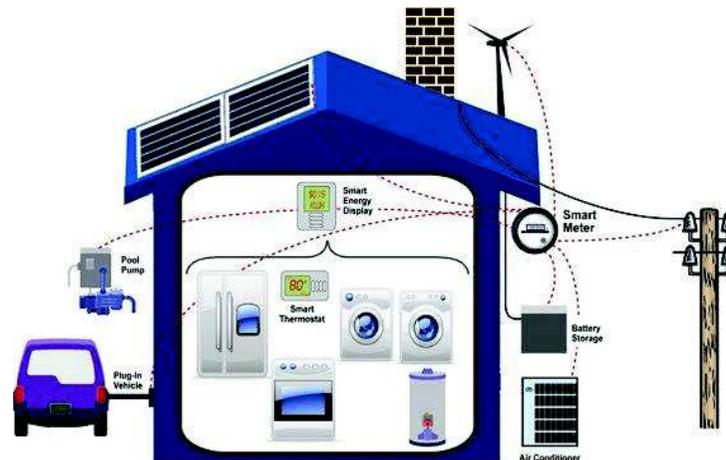
2030



Consom'acteurs fournira la flexibilité nécessaire pour le système



Les bâtiments et les objets intelligents et connectés deviennent des éléments actifs du système



LES MESURES RENFORCANT LE ROLE DES CONSOM'ACTEURS D'ENERGIE

LE CADRE EUROPEEN POUR AUTOCONSOMMATION DE L'ENERGIE RENOUVELABLE



Chaque consommateur a le droit de produire, stocker, revendre et consommer l'électricité renouvelable



Les occupants des habitats collectifs ont le droit de produire, stocker, revendre et consommer l'électricité renouvelable



Les prix d'électricité doivent refléter les signaux du marché



Nouvelles dispositions pour définir les communauté d'énergie
(actions collectives des consommateurs)



Merci

Margot PINAULT
Policy Officer
European Commission
Directorate General for Energy
Unit C.3. - Energy efficiency
DM24 04/150
B-1049 Brussels/Belgium
+32 229 89 477
Margot.PINAULT@ec.europa.eu

